



Contrôle budgétaire sur le crédit d'impôt recherche (CIR)

Communication à la
Commission des finances

par M. Christian Gaudin, rapporteur spécial

25 mai 2010

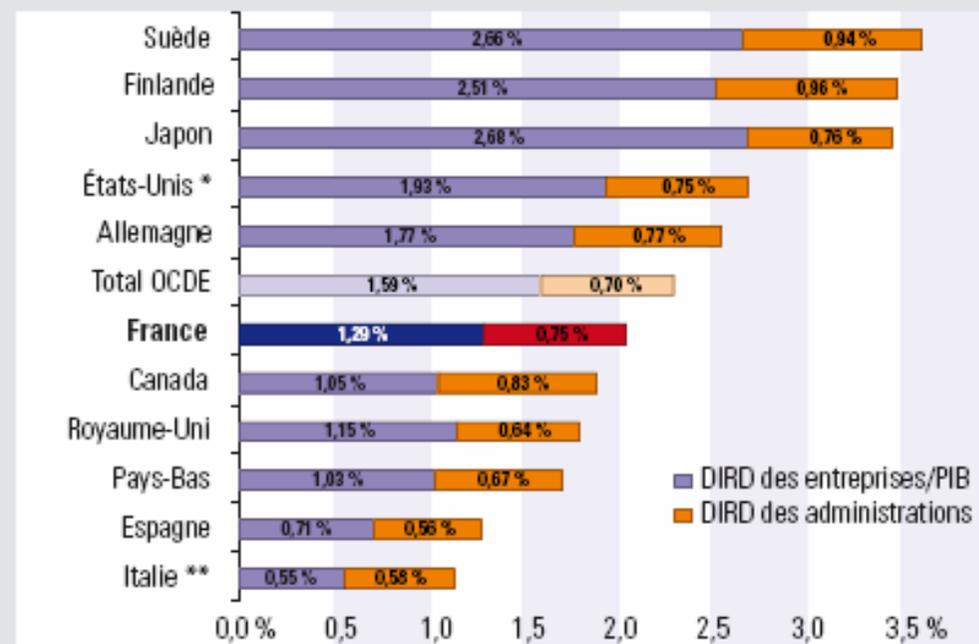


De l'utilité du soutien public aux dépenses de R&D

- Les dépenses de R&D sont un investissement utile pour un pays :
 - ♦ Un vecteur de croissance économique
 - ♦ Un outil de souveraineté économique
 - ♦ Un facteur de maintien (voire de développement) des capacités de production
- Dépenses de R&D privée : la sous-optimalité du niveau « spontané » de ces investissements justifie un soutien public
- Les différents types d'aide :
 - ♦ Les aides directes à l'investissement
 - ♦ L'aide fiscale, particulièrement utile dans les pays au taux d'IS élevé

La France doit « doper » ses investissements de R&D

04 Dépense intérieure de R&D en pourcentage du PIB (2007)



* Dépenses en capital exclues (toutes ou en partie).

** Données 2006.

Sources : OCDE (PIST 2009-1) et MESR-DGESIP/DGRI-SIES.



Une brève histoire du CIR (1)

- 1983 : création du crédit d'impôt recherche (CIR).
Assiette = accroissement des dépenses de R&D.
Taux = 25 %. Plafond = 3MF (450.000euros).
- 2004 : création de la part « en volume », au taux de 5%
(accroissement = 45 % / plafond = 6 M€).
- 2006 : doublement de la part en volume, au taux de 10%
(accroissement = 40 % / plafond = 8 M€ puis 16 M€).

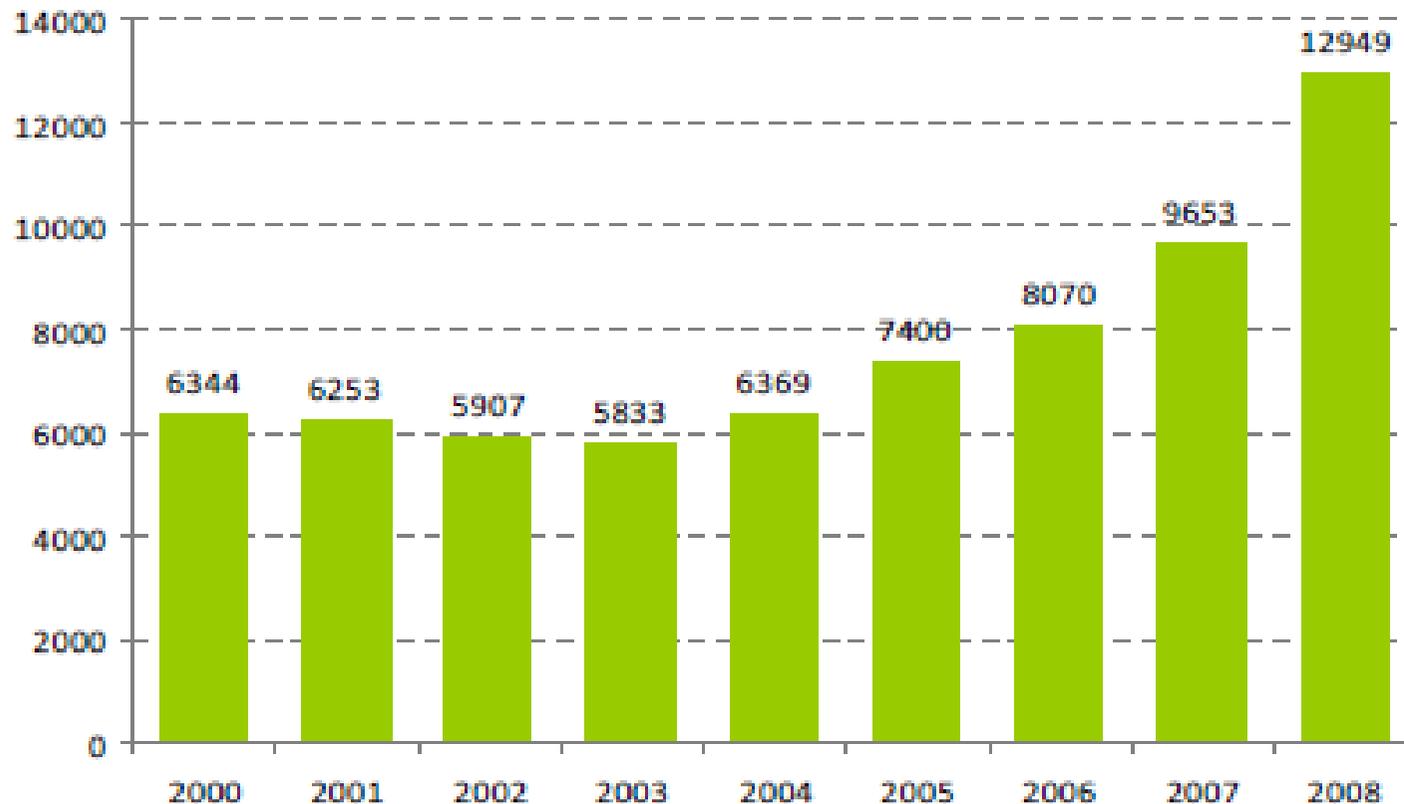


Une brève histoire du CIR (2)

- La réforme de 2008 :
 - ♦ Le triplement de la part en volume (taux de droit commun de 30 % - 50 % puis 40 % les deux premières années)
 - ♦ La suppression de la part en accroissement
 - ♦ Le déplafonnement du crédit d'impôt (taux ramené à 5 % au-delà de 100 M€ de dépenses de R&D)
- Le CIR et le plan de relance : le remboursement immédiat des créances de CIR en 2009 et en 2010



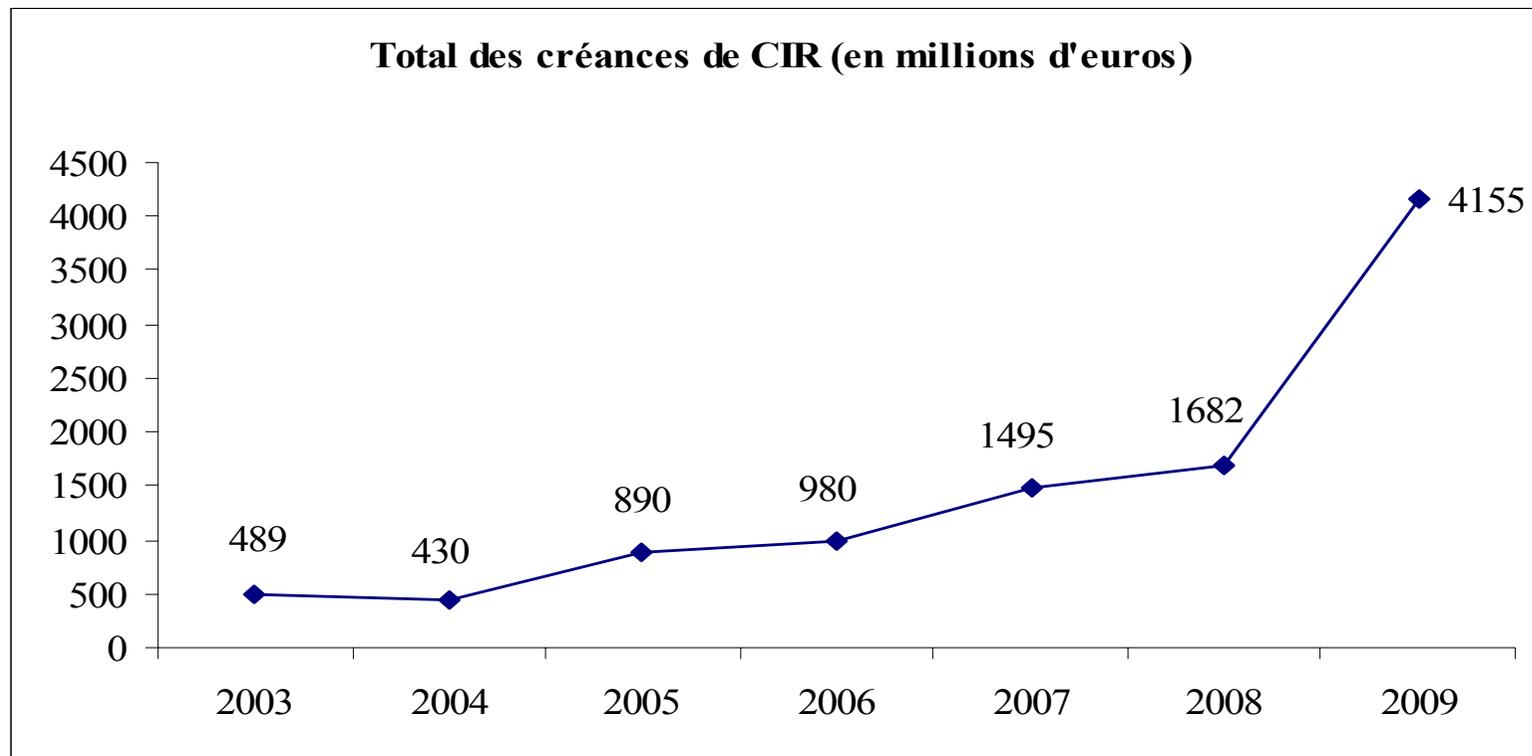
Le CIR 2009 : un nombre de déclarants en forte progression



Source : MESR



Les chiffres 2009 : un coût en forte hausse



Source : MESR



Les chiffres 2009 : une répartition par taille d'entreprises prévisible et relativement équitable

Effectif	2008					
	Bénéficiaires			Montant CIR		
	Nombre	Part %	Indépendantes %	K €	Part %	Indépendantes %
Moins de 20	4 755	50,7	39,5	700 218	16,8	6,4
20 à 250	3 001	32,0	26,2	1 123 840	27,1	13,9
Jusqu'à 250	7 756	82,7	65,7	1 824 058	43,9	20,3
251 à 500	275	2,9	2,0	424 023	10,2	3,6
501 à 5000	277	3,0	1,5	986 232	23,7	5,8
ETI	552	5,9	3,5	1 410 255	33,9	9,4
Sup. 5 000	32	0,3	0,06	348 970	8,4	0,5
Effectif non renseigné	1 045	11,1	3,7	571 278	13,7	1,5
TOTAL	9 385	100	72,9	4 154 560	100	31,7

Source : MESR

Les chiffres 2009 : une répartition sectorielle rassurante

(en %)

	2008			2007		
	CIR	Dépenses déclarées	Nombre de bénéficiaires	CIR	Dépenses déclarées	Nombre de bénéficiaires
Industries manufacturières et holdings	65,2	62,4	47,3	68,8	71,0	53,4
Industrie électrique et électronique	8,3	15,7	6,7	10,3	19,5	7,4
Industrie automobile	5,3	10,9	1,4	5,7	13,5	1,5
Construction navale, aéro. et ferroviaire	3,1	7,5	0,5	3,1	9,4	0,6
Pharmacie, parfumerie produits entretien	3,8	7,4	2,0	2,4	7,3	2,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	2,9	5,2	3,9	4,0	5,2	4,3
Textile, habillement, cuir	1,7	2,6	6,5	1,4	2,1	5,8
Autres industries manufacturières	7,0	10,7	13,8	7,9	10,7	14,3
Activités des sociétés de holdings	33,0	2,4	12,5	34,0	3,3	17,3
Services hors holdings	34,1	36,5	51,4	30,3	28,0	44,8
Recherche et développement	5,4	13,3	4,7	6,3	11,7	5,4
Conseil et assistance en informatique	8,5	8,2	18,5	9,6	6,3	18,5
Services de télécommunication	1,4	1,8	0,7	1,4	1,3	0,7
Services bancaires et assurances	3,0	1,5	3,0	2,3	0,6	2,8
Autres services	15,8	11,9	24,5	10,7	8,1	17,4
Autres secteurs	0,7	1,0	1,3	0,6	0,7	1,2
Bâtiment et travaux publics	0,3	0,6	0,8	0,2	0,3	0,7
Agriculture, sylviculture, pêche	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100

Source : MESR



Les chiffres 2009 : une ventilation par type de dépenses ne laissant pas apparaître de dérive

Ligne de dépense de la déclaration CIR	2008		2007	
	K €	%	K €	%
Dépenses de personnel, chercheurs et techniciens	7 059 260	45,8	7 206 123	47,0
<i>dont relatives aux jeunes docteurs</i>	77 134	0,5	30 567	0,3
Frais de fonctionnement	5 214 226	33,8	5 288 056	35,0
Recherche externalisée	1 434 683	9,3	1 146 255	7,5
<i>dont auprès d'entités privées</i>	1 018 161	6,6	794 737	5,2
<i>dont auprès d'institutions publiques</i>	416 521	2,7	351 518	2,3
Amortissements	771 335	5,0	917 004	6,0
Dépenses relatives aux brevets	462 801	3,0	382 085	2,4
Subventions publiques remboursées	92 560	0,6	-	-
Veille technologique	46 280	0,3	30 567	0,2
Normalisation	6 171	0,04	7 642	0,1
Dépenses crédit d'impôt collection	339 387	2,2	305 668	2,0
Total	15 426 704	100	15 283 399	100

Source : MESR



Les chiffres 2009 : nette progression de l'Ile de France

Régions ayant déposé au moins une déclaration CIR	Nombre de déclarants	Nombre de bénéficiaires	Part du nombre de bénéficiaires, %	Part dans les dépenses déclarées au CIR, %	Part dans le total du CIR, %
Ile-de France	4351	3266	34,8	61,1	67,4
Rhône-Alpes	1830	1297	13,8	9,6	6,9
Midi-Pyrénées	554	404	4,3	5,2	3,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	695	562	6,0	4,9	5,0
Lorraine	291	209	2,2	2,1	0,9
Pays de la Loire	771	506	5,4	1,9	2,2
Centre	325	226	2,4	1,8	1,2
Bretagne	584	402	4,3	1,8	1,7
Nord-Pas-de-Calais	523	343	3,7	1,5	1,6
Alsace	418	301	3,2	1,4	1,5
Aquitaine	446	340	3,6	1,4	1,1
Auvergne	220	158	1,7	1,3	1,4
Haute-Normandie	175	109	1,1	1,2	0,4
Picardie	239	155	1,6	1,1	1,1
Languedoc-Roussillon	326	284	3,0	0,8	0,9
Bourgogne	253	178	1,9	0,7	0,5
Franche-Comté	229	159	1,7	0,5	0,6
Champagne-Ardenne	173	109	1,2	0,5	0,5
Basse-Normandie	187	132	1,4	0,5	0,4
Limousin	120	86	0,9	0,5	0,5
Poitou-Charentes	203	132	1,4	0,3	0,5
La Réunion	19	13	0,1	0,02	0,02
Corse	7	7	0,1	0,01	0,01
Guadeloupe	2	2	0,02	0,005	0,01
Guyane	3	3	0,03	0,004	0,01
Martinique	5	2	0,02	0,002	0,004
TOTAL	12949	9385	100,00	100	100

11

Source : MESR



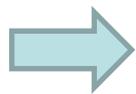
Des éléments qualitatifs encourageants

- Des enquêtes convergentes (MESR et MEDEF)
 - ◆ Une aide substantielle
 - ◆ Un facteur d'augmentation des investissements de R&D privée
 - ◆ Une attractivité accrue du site France
- La satisfaction unanime des entrepreneurs de tous profils entendus par votre rapporteur spécial :
 - ◆ Un fort besoin de stabilité
 - ◆ La crainte des entreprises les plus modestes
 - ◆ Des demandes d'élargissement de l'assiette vers un « crédit d'impôt innovation »



Les recommandations du rapporteur spécial

- Eloge de la stabilité :
 - ◆ Un besoin des entrepreneurs... en particulier des plus modestes
 - ◆ Un régime fiscal de moyen/long terme pour des dépenses de moyen/long terme
 - ◆ Des premiers résultats encourageants dans un contexte économique délicat
 - ◆ Assurer la crédibilité de la parole de l'Etat sur l'un de ses choix fiscaux les plus structurants



Garder l'architecture générale du CIR pendant au moins 3 ans



Les recommandations du rapporteur spécial

- Un régime améliorable :
 - ◆ Recentrer le CIR sur son objet
 - ◆ Un coup de pouce supplémentaire aux collaborations entre grandes entreprises et PME ainsi qu'entre le public et le privé
 - ◆ Des mesures de trésorerie utiles :
 - La pérennisation du remboursement immédiat du CIR pour les PME
 - La question de la prise en compte des avances remboursables dans l'assiette du CIR



Les recommandations du rapporteur spécial

- Rassurer les entrepreneurs les plus modestes à l'égard du CIR :
 - ◆ Formaliser davantage les dépenses éligibles
 - ◆ Former les intermédiaires naturels des PME

- Mettre en place une véritable stratégie de contrôle de cette importante dépense fiscale :
 - ◆ Un rapport annuel au Parlement focalisé sur les objectifs :
 - Mesurer l'effet sur les dépenses de R&D
 - Mesurer l'effet d'entraînement du CIR sur la croissance
 - Faire apparaître les effets de bord ou les effets d'aubaine (effet de la part à 5 %, dont l'effet incitatif paraît douteux)
 - ◆ Sur cette base, faire évoluer le CIR en apportant les corrections nécessaires